

## Fougère grimpante

Fougère serpent, fougère-liane

**Nom scientifique** *Lygodium microphyllum*

**Synonymes** *Ugena microphylla*, *Lygodium scandens* var. *intermedium*

**Famille** Schizaeaceae



Photographies : CBNM – Ch. Fontaine

### DESCRIPTION

- Allure générale** Fougère à rhizome rampant, de 2-3 mm de diamètre, à frondes volubiles et grimpantes pouvant atteindre plusieurs mètres.
- Feuilles** Frondes à pétioles longs de 10 cm, pennées ; rachis divisé en ramifications primaires, chacune divisée en une paire de rachis secondaires portant des : - segments stériles à 4-5 paires de pinnules, bleutés, articulés, oblongs-lancéolés, 2-4 × ±1 cm, à marge crénelée ;
- Fleurs** - segments fertiles plus courts, avec sur la marge des lobes courts et étroits portant 2 rangées de sporanges.
- Fruits**
- Graines**
- Caractéristiques** Fougère à rhizomes bruns et dont les tiges sont des frondes (= feuilles) grimpantes, avec 2 types de pinnules (folioles) : - stériles oblongues à lancéolées, non lobées ; - fertiles à lobes minuscules couverts de sporanges le long de leurs marges.



### ÉCOLOGIE

#### Mode de reproduction

Sexué et végétatif (bouturage de fragments de tiges et de racines).

#### Mode de dissémination

Localement par croissance végétative aérienne et souterraine et à plus longue distance par le transport des spores par le vent (anémochorie).

#### Conditions de développement

Héliophile sur sols humides à très humides ; forêts mésophiles à hygrophiles et zones marécageuses ouvertes jusqu'à 1000 m d'altitude.

### DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

#### Aire d'origine

Afrique tropicale, Madagascar, Asie, Australie et îles du Pacifique Sud.

## ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

### La Réunion

Fougère exceptionnelle, découverte en 2012 par deux stations sur la commune de la Plaine des Palmistes, proches d'habitats naturels (Pandanaïes).

### Et dans le Monde ?

Elle s'est naturalisée dans les Caraïbes, aux Etats-Unis dans l'Alabama et surtout en Floride où elle est considérée comme extrêmement envahissante. De nombreux programmes de lutte, très coûteux, sont en cours.

Cette espèce est envahissante à l'île Maurice où elle forme des peuplements secondaires denses.

## IMPACTS

Cette fougère n'a pas d'impacts avérés à La Réunion. Cependant, en raison de son écologie, de nombreux milieux humides à subhumides de basse et moyenne altitude de la côte au vent de La Réunion peuvent être colonisés par cette fougère : forêts hygrophiles, pandanaïes, zones humides autour des étendues d'eau douce.

Les impacts sur les milieux naturels peuvent être très importants : pouvoir de recouvrement important des différentes strates forestières ; tapis de rhizomes bloquant tout processus de régénération ; forte densité favorisant la propagation des incendies ; perturbe le cycle de l'eau et assèche progressivement les milieux colonisés. Son recouvrement monospécifique peut entraîner la disparition totale des communautés végétales indigènes.

Impacts économiques potentiels importants sur la sylviculture, les cultures en forêts (ex. Vanille) et les pâturages en zones semi-humides à humides. D'un point de vue paysager, l'espèce peut porter atteinte à certains sites touristiques remarquables comme le Grand Etang.

## USAGES

Non connus

## RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE LUTTE

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Dès son signalement en 2012, l'éradication de la station connue a été prise en charge par le Parc national de la Réunion avec la collaboration du naturaliste Jean-Maurice TAMON.

*L. microphyllum* est inscrit au sein de l'arrêté préfectoral n° 2011-01479, fixant les conditions phytosanitaires requises pour l'introduction sur le territoire de La Réunion de végétaux, produits végétaux et autres objets. Au sein de l'annexe I, chapitre I(e), ce taxon est signalé comme « organismes nuisibles dont l'introduction et la dissémination doivent être interdites sur le territoire de l'île de La Réunion ».

En 2008, les Etats-Unis ont introduit le papillon *Neomusotima conspurcatalis* (Lepidoptera: Crambidae) pour lutter contre *L. microphyllum* en Floride. Cette lutte biologique est pour le moment une réussite.

Depuis le 11 avril 2019, cette espèce est interdite d'introduction sur le territoire de La Réunion, y compris en transit sous surveillance douanière, d'introduction dans le milieu naturel, de détention, de transport, de colportage, d'utilisation, d'échange, de mise en vente, de vente ou d'achat de spécimens vivants selon l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2019 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire de La Réunion.